

COMMENT UTILISER LES BORNES DE RECHARGE ?

BORNE NORMALE

→ Avec votre badge SmiléMobi *

Badgez, ouvrez votre trappe et branchez ! Une fois rechargé, c'est très simple : badgez, débranchez et fermez votre trappe !

→ Avec votre smartphone

Connectez-vous à l'application Alizé puis laissez-vous guider par les instructions.

BORNE RAPIDE

→ Avec votre badge SmiléMobi *

Branchez votre véhicule, appuyez sur « charge » sur l'écran tactile de la borne, sélectionnez votre type de prise puis le paiement par badge et positionnez votre badge contre l'écran. Une fois rechargé, badgez et débranchez.

→ Avec votre carte bancaire (sans contact)

Branchez votre véhicule, appuyez sur charge sur l'écran tactile de la borne, sélectionnez votre prise puis le paiement sans contact et passez votre carte bancaire devant le terminal de paiement. À la fin de la charge, appuyez sur arrêt de charge et débranchez votre véhicule.

→ Avec votre smartphone

Branchez votre véhicule puis ouvrez l'application « Alizé » et laissez-vous guider.

* ou un badge RFID partenaire



Vous rencontrez une difficulté
pour recharger votre véhicule,
contactez le service Alizé au

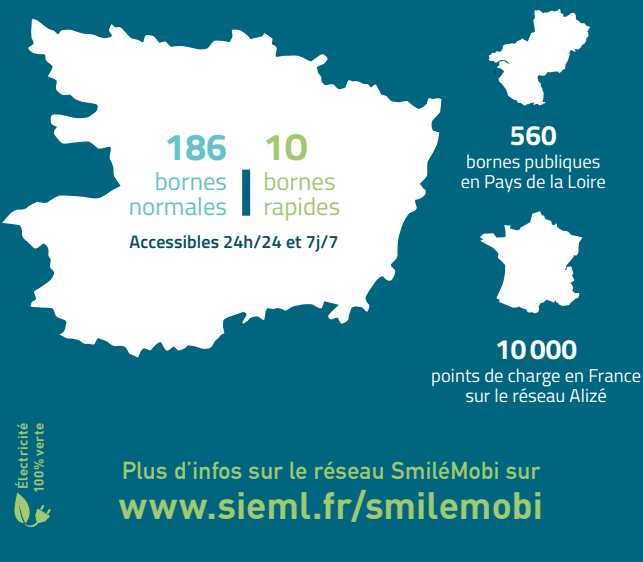
08 05 02 14 80

LE RÉSEAU SMILÉMOBI QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le réseau SmiléMobi c'est 196 bornes de recharge pour véhicules électriques déployées sur le département de Maine-et-Loire par le Siéml (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire) en partenariat avec l'ADEME et la région des Pays de la Loire.

L'ambition du Siéml est de procéder à un aménagement pertinent qui ne souffre d'aucune zone blanche (une borne tous les 20 km maximum) afin de permettre au plus grand nombre de circuler sans crainte avec des motorisations électriques ou hybrides rechargeables.

Le réseau SmiléMobi ouvre les portes vers d'autres réseaux interrégionaux avec le service Alizé.



Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon
Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01



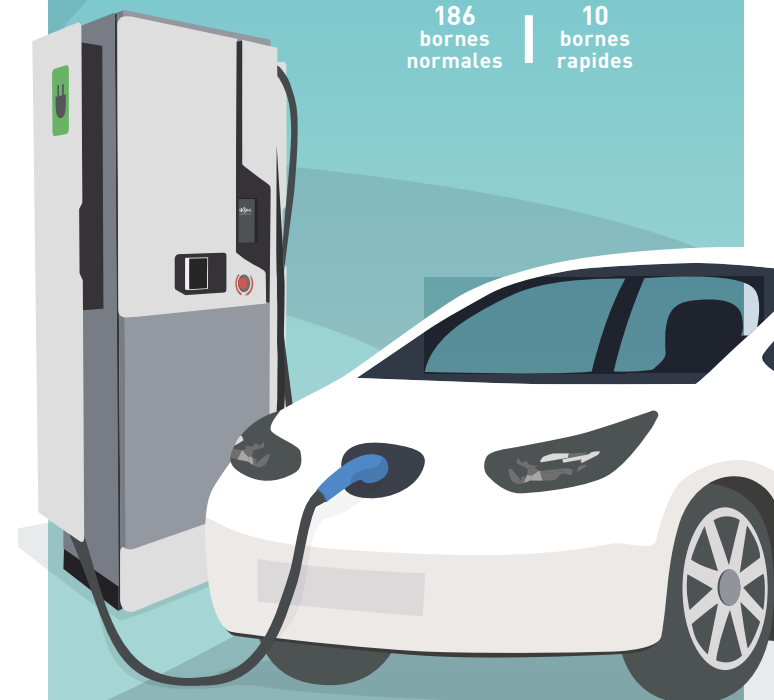
Conception graphique > Manuela Tertrin, Siéml / Édition 2019

BIENVENUE SUR LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

EN MAINE-ET-LOIRE

smilémobili

186 bornes normales | 10 bornes rapides



SIÉML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

POURQUOI S'INSCRIRE AU RÉSEAU SMILÉMOBI ?

Le réseau **SmiléMobi** vous permet d'accéder aux 196 bornes de recharge publiques à un tarif préférentiel. Le badge SmiléMobi (service de recharge Alizé) ne coûte que **10 euros**; il est sans abonnement. Le badge vous permettra d'accéder aux réseaux de bornes de recharge installées par les syndicats d'énergies des Pays de la Loire et de la Bretagne et de bénéficier d'un tarif unique, excepté dans le Morbihan.

→ Pour le commander, c'est simple, connectez-vous sur : www.alizecharge.com/fr/partenaires/sieml



ou téléchargez l'application mobile « Alizé » via App Store ou Google Play.

→ Après vous être inscrit sur le site, vous pourrez profiter du service de recharge grâce à l'application « Alizé », en attendant de recevoir votre badge par courrier.

→ Un relevé de vos consommations sera à votre disposition chaque fin de mois dans votre espace client.



COMBIEN COÛTE UNE RECHARGE ET QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES BORNES ?

BORNE NORMALE

Puissance entre 3 et 18 kVA

soit environ une heure pour une recharge de 100 km, selon le niveau de charge et pour un véhicule équipé d'un chargeur 22 kVA.



Paiement par badge ou smartphone via l'application mobile « Alizé ».



> 2 types de prise
> câble non fourni

-  Domestique
3 kW
-  Type 2
Norme européenne
3-18 kW***

Une borne normale dispose de deux points de charge équipés chacun de deux types de prise. Ils permettent la recharge simultanée de deux véhicules (puissance divisée par deux). Vous devez utiliser votre propre câble.

BORNE RAPIDE

Puissance maximum de 43 ou 50 kVA




soit environ 30 minutes pour une recharge de 100 km, avec le chargeur adapté et selon le niveau de charge.



Paiement par badge, CB sans contact ou smartphone via l'application mobile « Alizé ».



> 3 types de prise
> câbles intégrés à la borne

-  Type 2
43 kW***
-  Combo
50 kW***
-  CHAdeMO
50 kW ***

Coût de la recharge au kilowattheure (kWh).

Tarification identique pour les réseaux des syndicats d'énergies des Pays de la Loire et de Bretagne (hors Morbihan).

* Pour les usagers inscrits aux réseaux des syndicats d'énergies suivants : Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Vendée.
** Si votre opérateur de mobilité a signé un accord d'itinérance valable sur notre réseau, nous vous invitons à vérifier les conditions de facturation du service d'interopérabilité.
*** La puissance de recharge est variable en fonction des particularités techniques de chaque véhicule.